

Résolution CE 15/16-018

APPROUVÉ EN CÉLE | 17-11-2015

ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016

ÉTABLISSEMENT : ÉCOLE AU-FIL-DE-L'EAU

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE ANNUELLE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2015-2016



Commission scolaire
des Patriotes



CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

HISTORIQUE

En adoptant la Loi sur l'administration publique visant l'instauration d'un cadre de gestion axé sur l'atteinte des résultats dans les ministères et les organismes gouvernementaux, le gouvernement du Québec a tracé la voie de ce nouveau mode de fonctionnement dans nos organismes. Il aura fallu près de 10 ans avant que ces façons de faire atteignent le milieu de l'éducation. Cependant, nous voilà conviés à mettre en place ce mode de gouvernance par la convention de partenariat et la convention de gestion et de réussite éducative. Les éléments suivants viennent donner plus de force à ce mode de gestion : la démocratie scolaire remise en cause, la persévérance scolaire et les impacts économiques et humains sur la population québécoise.

C'est dans cette perspective et cette logique d'une société qui évalue la performance de ses institutions sur l'atteinte des résultats que s'inscrivent les différentes conventions de partenariat et de gestion et de réussite éducative. En effet, les changements apportés à la *Loi sur l'instruction publique* introduisent en 2002 la notion obligatoire de planification stratégique et de reddition de comptes pour les commissions scolaires. Par la suite, d'autres changements ont formalisé des liens entre les projets éducatifs et les plans de réussite des établissements, en lien avec la planification stratégique des commissions scolaires.

PRÉAMBULE

Les dernières modifications à la *Loi sur l'instruction publique* exigent que l'ensemble des acteurs québécois de l'éducation fixe des buts et des objectifs mesurables et en rende compte à la population.

En vertu de l'article 209.1, les commissions scolaires doivent inclure dans leur plan stratégique des objectifs qui tiennent compte des objectifs du plan stratégique établi par le Ministère. Elles doivent également s'assurer de contribuer à l'atteinte des objectifs et des buts fixés par le Ministère en concluant une convention de partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

À leur tour, chacun des établissements de la commission scolaire doit conclure une convention de gestion et de réussite éducative avec la commission scolaire (représentée à la CSP par le directeur général adjoint responsable du secteur). Cette convention doit préciser les moyens mis en place par l'établissement qui permettront d'atteindre les 5 buts fixés par le Ministère. Chacune de ces conventions doit contenir des cibles et des objectifs mesurables, en lien d'une part avec la convention de partenariat et d'autre part en lien avec le projet éducatif et le plan de réussite de l'établissement.

En élaborant notre Convention de partenariat et nos conventions de gestion et de réussite éducative, nous répondons aux nouvelles dispositions légales. Aussi, nous sommes convaincus qu'un suivi rigoureux des apprentissages des élèves par l'analyse de leurs résultats nous aidera à mieux cerner leurs besoins et leurs difficultés, et nous permettra d'identifier les actions les plus susceptibles d'améliorer leurs apprentissages et leur réussite.

Tout au long des étapes de l'élaboration de ces conventions, inspirées par les valeurs de notre plan stratégique : *conséquence professionnelle, coopération, cohérence*, nous avons travaillé de près avec les directions d'établissements et la Direction des ressources éducatives. De plus, nous avons rencontré à plusieurs reprises les dirigeants des syndicats : professionnels, enseignant et personnel de soutien, afin de leur partager le sens et l'importance de notre démarche. Lors de ces rencontres, les divers documents en lien avec les conventions ainsi que l'analyse des résultats de l'ensemble des élèves de la CSP leur ont été remis. Le Conseil des commissaires, le Comité de parents et le Comité EHDAA ont été informés des actions entreprises.

La réussite des élèves est une responsabilité partagée qui nous engage tous dans la démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation des conventions de gestion et de réussite éducative. Ainsi, la Commission scolaire s'engage à déterminer des buts à atteindre et à mettre en œuvre des actions en vue de l'atteinte de ces buts, dans les limites des ressources qui lui sont allouées. Elle s'engage aussi à assurer un suivi rigoureux de ses actions et à rendre compte des résultats obtenus.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

ÉLÉMENTS DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La CSP et la Direction de l'établissement conviennent que la Convention de gestion et de réussite éducative de l'établissement contient :

- Des ajustements à apporter au Projet éducatif et au Plan de réussite, s'il y a lieu;
- Les buts prévus à la Convention de partenariat, des objectifs mesurables, des cibles à atteindre et des moyens pour assurer l'atteinte des buts fixés;
- Des indicateurs en lien avec les objectifs mesurables;
- L'indication du ou des responsables, de la durée et des ressources nécessaires à la mise en place des moyens retenus;
- Des suivis aux moyens retenus;
- La signature de la Convention de gestion et de réussite éducative par la Direction de l'établissement et la Direction générale de la Commission scolaire.

NOTRE VISION:

ENSEMBLE, à l'école Au-Fil-de-l'Eau, nous voulons créer un milieu éducatif motivant et respectueux où chacun est engagé dans un processus d'apprentissage.

NOS VALEURS :

Dans le respect – Avec engagement

Nous proposons comme orientation #1 de :

L'équipe-école prend comme orientation de garder l'élève au centre de ses préoccupations.

Nous proposons comme orientation #2 :

L'équipe-école prend comme orientation de favoriser le développement de l'estime de soi en établissant une culture de l'appréciation entre toutes les personnes (adultes et enfants) impliquées à notre école.

PLAN DE RÉUSSITE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier x

Nom de l'établissement : **Au-Fil-de-l'Eau**

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :

Garder l'élève au centre de ses préoccupations parce que nous nous soucions de la qualité du service à chaque élève

COMMENTAIRES (au besoin) :

PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I
Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats
visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP

BUT I

L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

Augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans, taux établi à partir des élèves inscrits pour la première fois en 1^{er} secondaire au 30 septembre d'une année donnée qui obtiennent un premier diplôme (DES, DEP, AEP) ou une première qualification (CFER, CFMS, CFP). Cible finale CSP : 86 %.

OBJECTIF MESURABLE :

Pour l'année 2015-2016, augmenter d'environ 2 % les résultats moyens en mathématique pour la compétence résoudre des situations problèmes dans les 3 cycles.

INDICATEUR :

Résultat moyen dans la compétence résoudre à tous les cycles

CIBLE FINALE :

Année	Filles-Gars	Filles-Gars	Filles-Gars	Filles-Gars	Filles-Gars
2011-2012	1 ^{er} cycle = 76,7% - 74,8%	2 ^e cycle = 77,3% - 77,2%	3 ^e cycle = 78,3% - 78,0%	1 ^{er} cycle = 76,0% - 80%	2 ^e cycle = 78,8% - 78,4%
2012-2013	1 ^{er} cycle = 78% - 81%	2 ^e cycle = 80% - 80%	3 ^e cycle = 78,4% - 79,0%	1 ^{er} cycle = 75,8% - 75,4%	2 ^e cycle = 79,7% - 79,6%
2013-2014	1 ^{er} cycle = 78% - 81%	2 ^e cycle = 80% - 80%	3 ^e cycle = 80% - 81%	1 ^{er} cycle = 75,8% - 75,4%	2 ^e cycle = 79,7% - 79,6%
2014-2015	1 ^{er} cycle = 75,8% - 75,4%	2 ^e cycle = 79,7% - 79,6%	3 ^e cycle = 80,9% - 76,5%		

MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :
Lumix
Année d'appréciation : annuel

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec quoi/quoi)
1. Planification annuelle de l'évaluation et de l'enseignement dans le respect de la progression des apprentissages et du cadre d'évaluation en mathématique	Enseignant Comité pédagogique	A poursuivre à chaque année	CP math PROGRESSION DES APPRENTISSAGES PROGRAMME DE FORMATION DU MEESR
2. Compréhension et application des SAF	Enseignant Comité pédagogique	A POURSUIVRE A CHAQUE ANNÉE	CP math
3. Uniformiser les pratiques évaluatives en maths. Appliquer une démarche commune au niveau des stratégies en lien avec la résolution de problèmes (réfèrentiel en résolution de problème)	Enseignant	JUN 2016	CP math PROGRAMME DE FORMATION DU MEESR

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS	ANALYSE DES RÉSULTATS	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION : Inscrire <input type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier x		Nom de l'établissement : Au-Fil-de-l'Eau	
ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : Garder l'élève au centre de ses préoccupations parce que nous sommes engagés à accompagner chacun de nos élèves jusqu'à l'obtention des seuils de réussite.		COMMENTAIRES (au besoin) :	
PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP			
BUT I L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans 1.2 Sorties sans diplôme ni qualification		OBJECTIF MESURABLE : Faciliter la transition entre le primaire et le secondaire des élèves du 3 ^e cycle	
OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Diminuer le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification, parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes, taux établi à partir du nombre de jeunes qui sont inscrits, au 30 septembre d'une année donnée en formation générale des jeunes, qui sont, l'année suivante, des sortants sans diplôme ni qualification, ne sont inscrits nulle part au Québec durant l'année suivante.			
INDICATEUR : Pourcentage d'élèves de 6 ^e année qui disent se sentir plus rassurés d'entrer au secondaire. (automne 2015 vs juin 2016)		CIBLE FINALE : 75%	
MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Ajuster au besoin <input checked="" type="checkbox"/> annuel		SONDAGE : Sondage en juin	
MOYENS (comment)			
1. Agenda (modèle commun au secondaire) est utilisé en 6 ^e année		Enseignants de 6 ^e année	
2. Échange entre le primaire et l'école secondaire (visites et activités)		Enseignants de 6 ^e année	
3. Participation des enseignants de 6 ^e année au comité sur le passage primaire-secondaire		Direction	
4. Formation commune pour les enseignants de 6 ^e et sec I		Direction	
		A chaque année	
		Comité transition	
		2015-2016	
		Comité transition	
		A chaque année	
		Comité transition	
		A chaque année	
		Comité transition	
		RESSOURCES (avec qu'il/quoi)	
ANALYSE DES RÉSULTATS :		JUGEMENTS :	
RÉSULTATS OBTENUS :		RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :	

Au-Fil-de-l'Eau

Qualifier x

Socialiser Inscrire

Nom de l'établissement :

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** Au-Fil-de-l'Eau

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : Garder l'élève au centre de ses préoccupations parce que nous nous soucions de la qualité du service à chaque élève	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

BUT 2 L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.1 Lecture	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, volet lecture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en lecture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
-------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

OBJECTIF MESURABLE :
Pour l'année 2015-2016 augmenter de 2% le résultat moyen en lecture des élèves de chacun des cycles

INDICATEUR :	CIBLE FINALE :				MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Résultats Lumix ANNÉE D'APPRÉCIATION : annuel <input checked="" type="checkbox"/>
	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	
Le résultat moyen en lecture à la fin de chacun des cycles	Filles-Gars	Filles-Gars	Filles-Gars	Filles-Gars	
	1 ^{er} cycle = 78.6% -75.3%	1 ^{er} cycle = 79.1%-76.6%	1 ^{er} cycle = 80%-78%	1 ^{er} cycle= 88,2%- 81,63 %	
	2 ^e cycle = 79.3%-76.1%	2 ^e cycle = 78.1%-76.5%	2 ^e cycle = 80%-78%	2 ^e cycle= 85,7% – 85,3%	
	3 ^e cycle = 80.2%-77.0%	3 ^e cycle = 79.5%-77.4%	3 ^e cycle = 81%-79%	3 ^e cycle= 81,7% - 73,2%	

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Exercices de conscience phonologique au préscolaire	Enseignantes et orthopédagogue	Octobre à mai (orthopédagogue) Tout au long de l'année (ens.)	CP
2. Application du programme la Roue en 1 ^{ère} année et ajout d'un soutien pédagogique	Enseignants	Novembre à avril	Soutien enseignant CP
3. Enseignement explicite des stratégies de lecture communes et graduelles pour tous (pratiques validées)	Enseignants, spécialiste anglais et orthopédagogues	Toute l'année	CP
4. Planification annuelle de l'évaluation et de l'enseignement dans le respect de la progression des apprentissages et du cadre d'évaluation en français.	Enseignants Direction adjointe	Rencontres cycle ou degré	CP

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :			
RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** Au-Fil-de-l'Eau

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : Garder l'élève au centre de ses préoccupations parce que nous nous soucions de la qualité du service à chaque élève

COMMENTAIRES (au besoin) :

PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I
Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP

BUT 2
L'amélioration de la maîtrise de la langue française
2.2 Écriture

Objectif mesurable CSP (Convention de partenariat) :
Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5^e secondaire, volet écriture.
Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en écriture, à la fin de chacun des cycles au primaire.

OBJECTIF MESURABLE :
Pour l'année, 2015-2016, augmenter de 2% le résultat moyen en écriture des élèves de chacun des cycles.

INDICATEUR :	CIBLE FINALE :				MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Résultats finaux dans lumix ANNÉE D'APPRÉCIATION : Annuel : <input checked="" type="checkbox"/>
	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	
Résultat moyen en écriture à la fin de chacune des cycles	Filles-Gars	Filles-Gars	Filles-Gars	Filles-Gars	
	1 ^{er} cycle = 78.3% -73.4%	1 ^{er} cycle = 78.9%-74.9%	1 ^{er} cycle = 80%- 77%	1 ^{er} cycle =82% -76,6%	
	2 ^e cycle = 79.9%-75.2%	2 ^e cycle = 80.6%-76.7%	2 ^e cycle = 82%-79%	2 ^e cycle = 80,4%- 78,3%	
	3 ^e cycle = 79.6%-75.7%	3 ^e cycle = 80.9%-77.0%	3 ^e cycle = 82%-79%	3 ^e cycle =86,2% -75,7%	

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Enseignement explicite des stratégies de révision et de correction selon un référentiel commun simple et graduel (pratiques validées, aide –mémoire, code de révision et de correction)	Enseignants	Tout au long de l'année	CP en français
2. Application de la progression et l'évaluation des apprentissages	Enseignants	Tout au long de l'année	CP en français
3. Analyse de la cohérence entre les différentes situations d'apprentissage et les grilles d'évaluation utilisées	Direction adjointe Enseignants	Tout au long de l'année	CP en français

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
----------------------------	--------------------------------	--------------------	-----------------------------------------

MISSION : Instruire x Socialiser Qualifier Norm de l'établissement : Au-Fil-de-l'Eau

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : Garder l'élève au centre de ses préoccupations parce que nous nous soucions de la qualité du service à chaque élève
COMMENTAIRES (au besoin) : Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats vus par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I

BUT 3
 L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage
 Augmenter le taux d'élèves qui obtiennent une qualification au terme des parcours de formation FMS et FPT, taux établi à partir du nombre de jeunes qui obtiennent une qualification après 3 ans dans le parcours de formation préparatoire au travail et après 1 an dans le parcours de formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé.
 Augmenter la proportion d'élèves HDAA qui répond aux attentes de fin de cycle, par sexe, classes ordinaires et classes spécialisées.
OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :
 Augmenter le nombre d'élèves inscrits en FMS.
OBJECTIF MESURABLE : Dépister de façon précoce les difficultés d'apprentissages et de comportement de certains élèves

INDICATEUR : Cohérence entre le dépistage et les services aux élèves au préscolaire et au 1^{er} cycle
CIBLE FINALE : Arrimage entre les listes à + ou - 5%
MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Liste d'élèves début année vs fin d'année
ANNÉE D'APPRECIATION : Annuel :
 Ajuster au besoin

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec quoi)
1. Dépistage précoce des difficultés en concertation avec tous les intervenants (TSAL, TDAH, TSA, etc)	Enseignants et directions	En tout temps	PNE – orthopédagogues et TES
2. Mise en place d'une gestion de classe permettant l'utilisation de l'équipement multi sensoriel mis à la disposition de tous les élèves dans les classes	Enseignants et TES	En révision à chaque année	
3. Visite dans les CPE par les TES	TES	Mai-juin	Direction et CPE
4. Disponibilité des outils d'aide aux élèves avec un trouble spécifique d'apprentissage à la lecture et l'écriture	Enseignants et orthopédagogues	En tout temps	Direction
5. Orthopédagogie au préscolaire	Enseignants et orthopédagogues	Octobre à mai	Direction

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :
RÉSULTATS OBTENUS : | **ANALYSE DES RÉSULTATS :** | **JUGEMENTS :** | **RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :**

--	--	--	--

MISSION : Instruire Socialiser x Qualifier **Nom de l'établissement :** Au-Fil-de-l'Eau

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :

Garder l'élève au centre de ses préoccupations parce que nous offrirons à nos jeunes un exemple de collaboration efficace à cause de la qualité des communications entre tous les intervenants désirant sa réussite.

COMMENTAIRES (au besoin) :

PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2

Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études

BUT 4

L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

4.1 Sécurité des établissements

OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :

Augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans leur école, taux établi à partir du questionnaire CSP sur « le portrait de la violence à l'école ».

OBJECTIF MESURABLE :

Pour l'année 2015-2016, organiser les activités de prévention vécues dans l'école afin que les élèves se sentent outillés et en sécurité.

INDICATEUR :

Nombre d'activités vécues à l'école pour contrer la violence et l'intimidation

CIBLE FINALE :

Une activité par degré

MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :

Dénombrement des activités dans le plan de lutte à l'intimidation et la violence

ANNÉE D'APPRÉCIATION :

Ajuster au besoin

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Enseignement de la démarche de résolution de conflits auprès de chaque groupe	Tous	À chaque année	TES, psychoéducateur et policiers communautaires
2. Activité de prévention sur la violence et l'intimidation	Tous	À chaque année	TES, psychoéducateur et policiers communautaires
3. Suivi de toutes les situations conflictuelles et prise de notes	TES	Tout au long de l'année	

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
----------------------------	--------------------------------	--------------------	-----------------------------------------

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec quoi/quoi)
1. Planification et concertation d'enseignants sur les activités scolaires liées à la saine alimentation.	Comité vie saine et active	En cours d'année	Infirmière – service éducatifs complémentaires
2. Planification et concertation des éducateurs sur les activités scolaires liées à la saine alimentation.	Équipe service de garde Directrice-adjointe	En cours d'année	Infirmière – service éducatifs complémentaires
3. Participation au défi « Moi, j'croque ! »	Comité vie saine et active	Selon les dates du défi	
4. Encourager les collations santé sur temps de classe et au service de garde	Personnel de l'école	Tout au long de l'année	

INDICATEUR :	CIBLE FINALE :	MODE D'ÉVALUATION	ANNÉE D'APPRÉCIATION :
Nombre d'activités scolaires et parascolaires en lien avec l'alimentation	Pour le service de garde = maintenir Maternelles : 1 fois par mois 1 ^{re} année : 2 fois par mois 2 ^e année : 1 fois par mois 3 ^e année : 1 fois par mois 4 ^e année : 1 fois par mois 5 ^e et 6 ^e année : 1 fois par 2 mois	Dénombrement	annuel <input checked="" type="checkbox"/> Ajuster au besoin

OBJECTIF MESURABLE :	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :
4.2 Saine alimentation L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire	Augmenter le pourcentage des établissements qui appliquent toutes les composantes de la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif », mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes.

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2
Garder l'élève au centre de ses préoccupations parce que nous nous soucions de la qualité du service à chaque élève		Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études

MISSION :	Nom de l'établissement :
Instruire x <input type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	Au-Fil-de-l'Eau

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** Au-Fil-de-l'Eau

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : Garder l'élève au centre de ses préoccupations parce que nous nous soucions de la qualité du service à chaque élève	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.3 Mode de vie physiquement actif	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre de fois par semaine que les écoles offrent des activités physiques organisées et animées, mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes sur la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif ». Améliorer la condition physique des élèves, par sexe, mesuré à l'aide de l'outil d'évaluation de la condition physique sur l'endurance, utilisé par les enseignants en éducation physique. N.B. Cet outil a été suggéré, mais n'est pas utilisé actuellement dans toutes les écoles. Une démarche de validation devra être entreprise pour convenir d'un outil commun.
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

OBJECTIF MESURABLE : Amélioration de l'endurance cardiovasculaire des élèves

INDICATEUR : Pourcentage d'élèves qui atteignent la cible fixée au niveau de l'endurance cardiovasculaire	CIBLE FINALE : 95 % 1 ^{er} cycle : 5 min 98.9% 96,6% 97,9 % 2 ^e cycle : 10 min 99.1% 98,2% 96,6 % 3 ^e cycle : 15 min 88.0% 94,7% 92,9 %	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Course continue en gymnase ou extérieur	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin Annuel <input checked="" type="checkbox"/>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Course en continu à efforts modérés durant une période donnée suite à un entraînement structuré.	Enseignants d'éducation physique	Toute l'année	CP éducation physique pour grille commune
2. Cross-country pour les élèves de 6 ^e année au niveau régional	Enseignants d'éducation physique		Enseignants 6 ^e année

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
----------------------------	--------------------------------	--------------------	-----------------------------------------

MISSION :		<input type="checkbox"/> Inscrire	<input type="checkbox"/> Socialiser	<input type="checkbox"/> Qualifier x	Nom de l'établissement : Au-Fil-de-l'Eau

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 5
Garder l'élève au centre de ses préoccupations parce que nous nous soucions de la qualité du service à chaque élève		Développer et faire connaître l'offre de services et les ententes partenariales avec les organismes, les institutions et les entreprises, pour maximiser les services offerts par la Commission scolaire aux élèves et à la population

BUT 5	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :
L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle	Augmenter le nombre de nouveaux inscrits en formation professionnelle, âgés de moins de 20 ans, taux établi à partir des élèves qui s'inscrivent pour la 1 ^{re} fois en formation professionnelle et qui sont âgés de moins de 20 ans, au 30 septembre de l'année considérée.
OBJECTIF MESURABLE : Sensibiliser les élèves à l'éventail des métiers de la formation professionnelle	

INDICATEUR :	CIBLE FINALE :	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :	ANNÉE D'APPRÉCIATION :
Nombre d'activités de sensibilisation offertes	1 activité au 3 ^e cycle	Dénombrement	<input type="checkbox"/> annuel : <input type="checkbox"/> Ajuster au besoin

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qu/quo)
1. Inviter des personnes ressources à partager la passion de leur métier	Enseignants		Parents
2. Visite du Centre de Formation Professionnelle de la CSP	Direction Enseignants	Une fois dans l'année	CFP

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :	RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
--------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------	--------------------------------	--------------------	-----------------------------------------

DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur à la signature pour l'année scolaire. 2015-2016 La durée de l'entente est d'un an, renouvelable le 19 décembre 2015.

APPROBATION

La Direction de l'établissement confirme que le personnel de l'établissement a été consulté sur la présente Convention de gestion et de réussite éducative. Le CEE a approuvé à l'unanimité le projet de CGRÉ mais exclusion faite des objectifs mesurables et cibles chiffrées le 11 novembre 2015.

Le Conseil d'établissement a approuvé le projet de Convention de gestion et réussite éducative exclusion faite des objectifs mesurables et cibles chiffrées, à sa réunion 17 novembre 2015.

Le numéro de la résolution est *Résolution CÉ 15/16- 018*

SIGNATURES

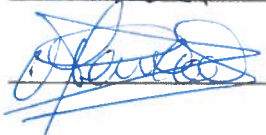
La Commission scolaire des Patriotes et la Direction de l'établissement conviennent de signer la présente convention :

Direction de l'établissement :



Date : 7 décembre 2015

Direction générale adjointe:



Date : 2015-12-08